

FUNAMBULISME...

Nous avons suivi le-bœuf, nous l'avons même suivi très haut, nous allions penser que ce paisible animal censé ne jamais dépasser l'altitude de la montagne «à vaches» se métamorphosait en mouflon cavalcant sur les cimes inaccessibles du prix du beefsteak. Le problème était angoissant, le vertige nous prenait quand le plan de stabilisation enfin est venu. Taxation, grève et, ô miracle! le prix du beefsteak baisse de 50 centimes (1 par kilo et se fixe au juste prix plafond décreté par le gouvernement, soit 12,95fr. S'il a pu sembler que les bouchers, nous entendons par bouchers tous ceux qui interviennent dans les opérations de commercialisation de la viande, contrôlaient difficilement les hausses, leur maîtrise au jeu de la baisse vaut d'être admirée. Il est vrai qu'ils ont compris la règle du jeu puisque en toute candeur M. Drugbert avait offert au ministre des Finances de baisser les prix des 3 catégories de viande figurant parmi les 219 articles, au même titre que les Gauloises. Car le plan de stabilisation n'est pas et ne peut pas être une solution.

Dans l'immédiat, quelques articles vont subir des baisses plus ou moins spectaculaires, les prix ne pas trop bouger. Mais les mesures prises ne s'attaquent pas aux causes, elles tentent tout au plus d'annuler les effets et cherchent à éviter une augmentation des salaires. Sans ce plan, il est fort probable que pour la troisième fois consécutive le SMIC aurait été réévalué, le secteur privé, tout au moins dans les branches en expansion, aurait tenu compte de cette hausse et il eût été difficile au gouvernement de contenir alors les revendications du secteur public, qui, malgré cela, sont très vives. Sur ce plan, la partie semble mal s'engager.

Le plan de stabilisation tend également à restreindre la consommation, ce qui procède d'ailleurs de la même option politique que la décision de bloquer les salaires. Car limiter la consommation, c'est d'abord et surtout limiter celle des petits salariés, ceux dont le budget est le plus vulnérable. A plus long terme, cette restriction peut entraîner récession et chômage, permettant ainsi au gouvernement de lutter beaucoup plus efficacement contre les hausses de salaires par le sous-emploi.

Bien sûr on nous promet que ce premier train de mesures s'accompagnera d'une réforme des circuits de distribution et d'une politique des revenus. Il y a longtemps que nous entendons parler de l'une comme de l'autre, ce qui nous permet d'être sceptiques. La politique des revenus paraît être plutôt une tentative pour faire entrer les syndicats dans le système et les y ligoter. Quant à la réforme des circuits de distribution, qui ne connaît l'histoire de la reconstruction de La Villette? La puissance du lobby de la viande? etc...

D'autre part, le Ministre des Finances s'appuie sur un principe qui me paraît dangereux. «*Étant convaincu que la concurrence est le meilleur moyen de discipliner les prix...*», annonce-t-il aux députés, en commentant le plan de stabilisation. Or ce n'est qu'en partie vrai, car dans l'organisation actuelle des marchés, la concurrence est presque toujours faussée et ce à tous les stades de la commercialisation, elle joue surtout en défaveur des deux extrémités de la chaîne: le producteur et le consommateur. Prenons l'exemple des denrées agricoles alimentaires: entre les petits producteurs il y a concurrence pour vendre au grossiste ou au ramasseur, mais ceux-ci, par le jeu des achats limités, du stockage ou du refus d'acheter ou de vendre, contrôlent en fait les prix à la consommation où ne se répercutent pas les avantages de la concurrence à la production. Il faut ajouter les ententes entre grossistes et mandataires qui sont plus faciles à réaliser qu'entre les producteurs de primeurs de Perpignan et ceux de Saint-Pol-de-Léon.

En outre, et nul ne peut le contester, nous entrons, en ce qui concerne la production agricole, dans une ère économique d'abondance, alors que jusqu'ici nous vivions en «ère de pénurie». Or le respect du principe de la concurrence entraîne la baisse du niveau de vie de l'agriculteur et M. le Ministre lui-même contribue à fausser le rôle de la concurrence en fixant des prix planchers à la production. Nous ne jugerons pas ici la morale du principe de la concurrence.

Changeant de monde économique, c'est également de philosophie qu'il faut changer et le vieux libéralisme n'est certes pas apte à résoudre les problèmes.